



Ensemble
Réalisons votre
Avenir

BARÈME ERA ACTION IMMOBILIER 2

Honoraires de Transaction à la charge du Vendeur (Sauf convention contraire préciser dans le mandat)

Maisons et Appartements* :

Prix de vente TVA de 20,00% incluse

➤ De 1€ à 50.000€	5.000€ TTC
➤ De 50.001€ à 100.000€	10% TTC
➤ De 100.001€ à 150.000€	8% TTC
➤ De 150.001€ à 200.000€	7% TTC
➤ De 200.001€ à 250.000€	6% TTC
➤ De 250.001€ à 350.000€	5,5% TTC
➤ De 350.001€ et plus	5% TTC

Terrains constructibles et de loisirs :

Prix de vente TVA de 20,00% incluse

➤ De 1€ à 50.000€	5.000€ TTC
➤ De 50.001€ à 200.000€	10% TTC
➤ De 200.001€ à 300.000€	8% TTC
➤ De 300.001€ et plus	6,5% TTC

Mandat de recherche :

A la charge de l'acquéreur

*En cas de vente pour succession les honoraires d'agence sont à la charge de l'acquéreur.

Estimation immobilières :

➤ Avis de valeur	180€ TTC
➤ Multi-expertise ERA	360 TTC

Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion d'un contrat. L'agent ne doit recevoir et détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

ERA ACTION IMMOBILIER 2

Route Nationale 7, lieu-dit TERRES NOBLES
13 116 VERNEGUES
Tél : 0442569903
Mail : action.immocazan@erafrance.com
Site : www.era-actionimmocazan.com

SARL AM IMMOBILIER

SARL au capital de 5.000€ - SIRET
Caisse de garantie GALLIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS
Assurance RC professionnelle :
GALLIAN – Montant garantie 120000€
Carte Professionnelle n° CPI13012022000000012
délivrée par la CCI de Tarascon
TVA Intracommunautaire FR70921388534